BLÉ Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 243 MARS 2013

HUMEUR DE BLE

MIEUX ET MAIS

Après le Conseil des ministres de l'Agriculture des 18 et 19 mars à Bruxelles, après le vote du Parlement européen le 13 mars, certaines orientations de la réforme de la PAC semblent connaitre d'heureuses inflexions. Ainsi en est-il du « verdissement » proposé par la Commission européenne, pour lequel le Conseil et le Parlement souhaitent en particulier réduire à 5 % la place que devraient prendre sur les exploitations les surfaces d'intérêt écologique (SIE). Le taux de 7 % proposé par la Commission pour ces SIE, qui conduirait à une reconstitution de jachère incompréhensible face au défi alimentaire mondial, est en effet inadmissible.

Sur un autre plan en revanche, les positions du Conseil et du Parlement tendent à permettre largement à chaque Etat-membre de transférer des aides communes vers des politiques sectorielles. Compte tenu des intentions spécifiques exprimées par nos Pouvoirs publics et sachant que d'autres pays, en particulier l'Allemagne, s'intéressent peu ou pas du tout à ces possibilités, il y a là des menaces graves de distorsions de concurrence au détriment des céréaliers français. Il faut donc parvenir, lors de l'adoption finale de la nouvelle PAC, à un encadrement global des utilisations de ces possibilités. C'est indispensable pour que le principe d'unicité de marché inscrit dans les traités demeure respecté.

MARCHÉS

BRÉSIL : RÉCOLTES RECORD ET THROMBOSE PORTUAIRE EXCEPTIONNELLE

Au Brésil, avec 4,3 millions de tonnes, la récolte de blé est cette année de près de 25 % inférieure à celle de l'année dernière. Compte tenu toutefois de la faible part que représente cette culture dans le pays, cela ne devrait pas empêcher la production totale de grains d'atteindre le niveau record de 183.5 Mt : les récoltes -en cours- de soja et de maïs devraient atteindre respectivement 82 Mt (+ 23,6 %) et 76,1 Mt (+ 4,2 %) selon les prévisions de la CONAB (Compagnie nationale d'approvisionnement),

Cette évolution met encore plus en relief la médiocrité des infrastructures portuaires du pays, comme l'illustre un article du quotidien Les Echos du 19 mars. Traditionnelles à cette époque où soja et maïs brésiliens prennent la mer pour les quatre coins du monde, les files d'attente des camions de grains aux abords des ports s'allongent comme jamais - jusqu'à 25 kms de queue au port de Santos le 15 mars -, de nombreux navires sont retardés - le 7 mars, 59 vraquiers attendaient l'arrivée de 3 Mt de soja au port de Paranaguá pour compléter leurs chargements - et les retards de livraison accroissent de manière importante les coûts.

QUALITÉ

CÉRÉALES ET RÉSIDUS DE PESTICIDES : DES TAUX DE CONFORMITÉ TRÈS ÉLEVÉS

D'après le rapport dernièrement publié par l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des Aliments) sur les résidus de produits phytosanitaires dans les produits alimentaires, les taux de conformité aux limites maximales de résidus (LMR) se sont globalement élevés en 2010 en Europe à 97,2 % dans le cadre des programmes nationaux de contrôle et à 98, 4 % dans le cadre du programme de contrôle coordonné par l'U.E.

Les résultats du programme national français indiquent un taux de 99,6% de conformité pour les céréales. Tous produits, le taux atteint 96,3 % et, pour les seuls produits biologiques, il est de 99,2 %. En moyenne européenne, les résultats des programmes nationaux font apparaitre en céréales un taux de conformité de 98,4 %, avec une fourchette de 89,7 à 100 %.

Le programme coordonné par l'UE, mis en œuvre dans chaque pays selon les mêmes normes et pour les mêmes produits, ne portait en 2010 que sur le seigle et l'avoine en ce qui concernait les céréales. Pour chacune des deux espèces, le taux de conformité a été de 100 % en France, par rapport à des taux moyens européens de 94,7 % en avoine et de 99,8 % en seigle.

LE BLÉ DANOIS VIDÉ DE SES PROTÉINES PAR LA POLITIQUE DE COPENHAGUE

Au Danemark, le Centre de conseil aux agriculteurs (Danish Agricultural Advisory Service ; DAAS) a dernièrement fait état devant la presse d'une perte de 200 à 400 millions d'€ par an pour l'agriculture en raison du mode d'application de la directive européenne Nitrates. Depuis, 1991, les pouvoirs publics imposent à leurs agriculteurs des plafonds d'utilisation d'engrais azotés. Cette voie réglementaire est ainsi préférée à celle de la fertilisation raisonnée qui, grâce aux progrès des connaissances, des compétences, des techniques et au sens des responsabilités, concilie prise en compte fine des besoins des plantes avec maîtrise de risques environnementaux.

Les pertes qu'a calculées le DAAS sont beaucoup plus liées à une chute des teneurs en protéines des céréales - **le taux de protéines moyen des blés et orges danois est progressivement passé de 11,5% à 8,5% entre 1990 et 2012** - qu'à une diminution des rendements. Les céréales produites au Danemark étant utilisées en alimentation animale, cette évolution oblige à se procurer des protéines autrement, en important des tourteaux de soja nord et sud-américains à prix fort.

Si la politique danoise devait être transposée en France, qui produit 7,5 fois plus de céréales, le coût serait exorbitant. Non seulement notre déficit de protéines pour l'alimentation animale serait aggravé, mais également, avec un taux de protéines abaissé, le blé français perdrait ses qualités meunières et ne pourrait donc plus s'exporter. Pour maintenir la position de 2ème exportateur mondial de blé de la France et pour réduire les importations de matières protéiques destinées à l'alimentation animale, mieux vaut rechercher un renforcement du taux de protéines de nos céréales au moyen d'une politique de fertilisation raisonnée. A signaler enfin, les doses moyennes d'azote à l'hectare en France sont quasi-identiques à celles pratiquées au Danemark.

AGPB
Céréaliers de France

BLÉ Contact
LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

LYCÉES AGRICOLES ET DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LES PED : UN EXEMPLE DE PARTENARIAT

Il y a plus d'un an, Fert, structure de coopération internationale proche des céréaliers français, et le CNEAP, fédération nationale d'établissements de l'enseignement agricole privé, lançaient le programme « Education au développement rural et à la solidarité internationale ». Soutenu par l'Agence française de développement, ce programme vise à sensibiliser des élèves de lycées agricoles aux actions de développement humain en milieu rural dans les pays du Sud et, à travers eux, à provoquer le soutien du public à ce type d'actions.

Dans les établissements, les élèves sont initiés par la communauté éducative aux problématiques de développement rencontrées et aux moyens d'animation mobilisables pour les faire connaître à l'extérieur (conférences, expositions, projections de films avec débats, repas solidaires etc.). Un réseau de correspondants régionaux a été mis sur pied pour animer et appuyer la démarche. Il s'étend à ce jour sur 13 régions.

172 lycées -soit 90% des établissements du CNEAP- sont aujourd'hui engagés à différents degrés dans le programme. Une bourse aux projets a été créée afin de cofinancer et d'encourager les initiatives des élèves. En bénéficie ainsi l'action de lycéens champardennais qui organisent tout au long de l'année scolaire des projections de films africains, palestiniens et indiens à partir desquelles sont abordés et débattus des enjeux complexes de développement. Idem de la soirée avec animations au cours de laquelle des étudiants en BTS agricole rhônalpins rendront compte, en présence de partenaires associatifs et financiers (collectivités territoriales, entreprises), de leur mission annuelle de solidarité internationale.

COMMUNICATION

LES FENÊTRES DES TGV TRANSFORMÉES EN ÉCRANS DU SAVOIR AGRICOLE ET RURAL

Durant les vacances de Pâques, dans le cadre d'un partenariat avec la SNCF, les producteurs de céréales français inviteront les jeunes voyageant à bord de TGV à observer et reconnaître par la fenêtre de leurs trains les cultures, les fermes et les autres éléments de paysage composant la campagne française. Ils pourront le faire grâce à des carnets d'observation richement illustrés - il en sera distribué 50 000 dans les gares - et avec l'aide non seulement de leur famille mais aussi, dans certains TGV, d'agriculteurs qui viendront leur faire découvrir leur métier. Un jeu concours à bord des trains et sur Internet proposera par ailleurs aux enfants de dessiner les paysages traversés.

Cette opération a été conçue et sera mise en œuvre avec le concours de la SNCF par Passion Céréales, la collective d'information sur la céréaliculture, les produits qui en sont issus et le métier de céréalier.

UN CONCOURS D'IDÉES POUR L'INTÉGRATION URBAINE DES SILOS DE SÉNALIA À ROUEN

Lancer un concours d'idées en vue d'une nouvelle intégration paysagère de ses silos céréaliers du port de Rouen, c'est la première phase d'une démarche inédite dans laquelle s'est engagé le groupe coopératif Sénalia, premier opérateur portuaire européen pour l'exportation de blé, avec le concours du Grand port maritime de Rouen (GPMR). Après dépôt de 18 candidatures françaises, argentine et néerlandaise, 3 lauréats viennent d'être distingués et primés par un jury comprenant des représentants de la ville et de la communauté d'agglomération aux côtés de ceux de Sénalia et du GPMR. Valorisation des silos et de leurs abords à la fois par l'esthétique, par la mise en relief d'une volonté de continuité avec la ville, par la suggestion d' aptitudes à innover, tel était établi le bon de commande proposé aux candidats qui, par ailleurs, devaient prendre en compte les contraintes de fonctionnement des installations.

La démarche de Sénalia est liée à la mutation de l'environnement de ses silos, l'extension de Rouen vers l'ouest s'étant traduite par la transformation d'anciennes zones d'activités portuaires en quartiers occupés par des commerces, des bureaux, des habitations ou par de simples espaces de promenades. Elle est également motivée par la fierté qu'inspirent aux rouennais le leadership européen de leur port pour l'exportation de blé.

Epaulé par le jury, Sénalia approfondira d'ici l'été avec les lauréats du concours la faisabilité de leurs idées et choisira l'un d'eux. Le second semestre sera alors consacré à la finalisation du projet retenu pour mise en œuvre dès le début de l'année prochaine.

INFOCHIFFRES

LES SURFACES DE GRANDES CULTURES EN BIO PAR RÉGIONS

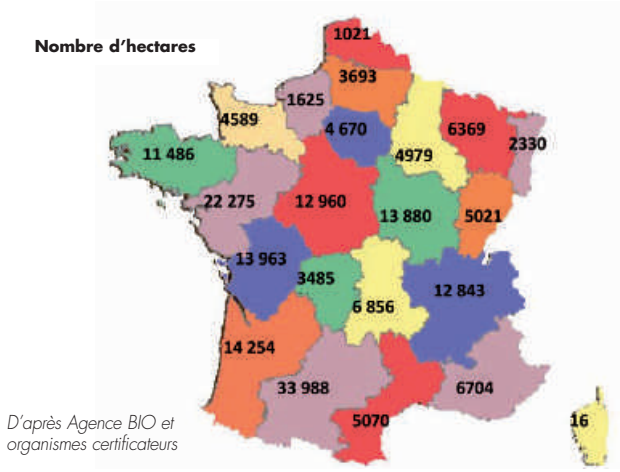

D'après Agence BIO et organismes certificateurs

FRANCE : RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS PAR MONTANTS D'AIDES DE LA PAC

Selon les données du ministère de l'Agriculture, sur les 9,2 milliards d'€ de subventions d'exploitation de la PAC aux fermes françaises en 2011, la majeure partie est allée à environ 216 000 exploitations classées comme professionnelles.Rien à voir avec des chiffres récemment repris en boucle selon lesquels 6 milliards € iraient à 10 000 exploitations.

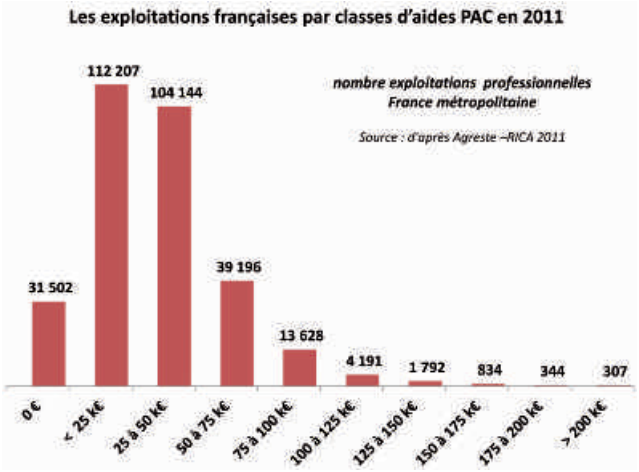

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.

Rédaction achevée le 21/03/2013

AGPB
CÉRÉALIERS DE FRANCE

BLE CONTACT est mis en ligne sur le site ***www.agpb.fr***
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.